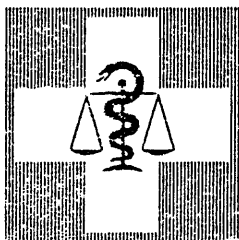


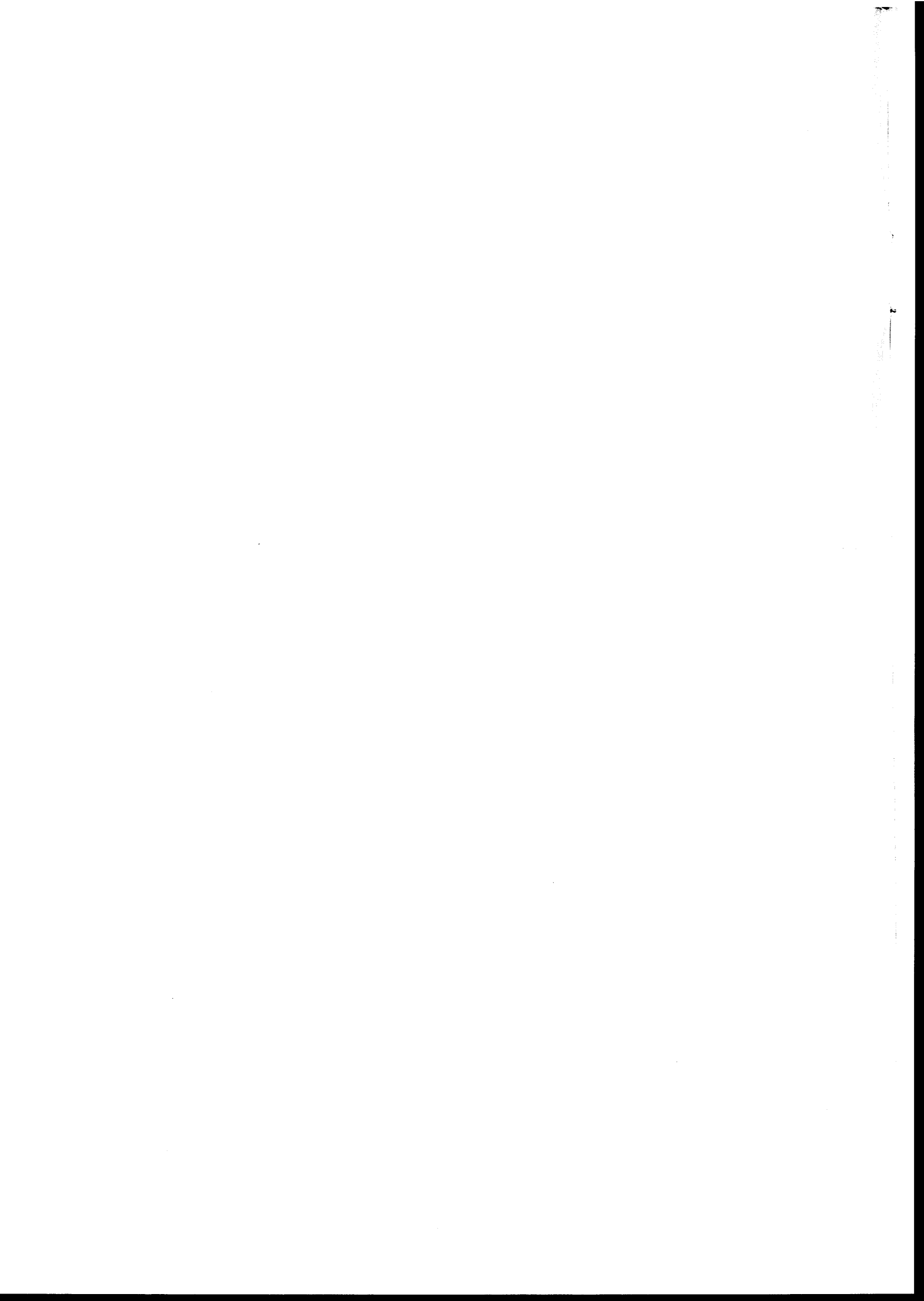
Centre Suisse d'Information Toxicologique
Schweiz. Toxikologisches Informationszentrum
Centro Svizzero d'Informazione Tossicologica
Swiss Poison Information Centre

Institut de médecine légale de l'Université de Zurich

Case postale, 8028 Zurich, Téléphone service d'urgences (01) 32 66 66



Rapport annuel 1975



SOMMAIRE	Page
Le TOX a 10 ans	2
Rapport annuel	4
Statistique	
1 Provenance des appels	8
2 Les patients	10
3 Agents toxiques	10
3.1 Plantes	11
3.2 Animaux venimeux	11
3.3 Aliments	12
3.4 Drogues toxicogènes	12
3.5 Substances chimiques - Intoxications professionnelles	13
3.6 Produits ménagers	14
3.6.1 Intoxications extra-professionnelles par inhalation	16
3.7 Médicaments	17
4 Circonstances	19
5 Evolution des cas	19
Bilan	22
Publications	23

LE TOX A DIX ANS

Le 31 août 1963, l'éditorial de MEDECINE ET PHARMACIE relevait qu'une des préoccupations majeures du comité de la SSPh était la création d'un centre anti-toxiques en Suisse. Trois ans plus tard, ce projet était réalisé. Depuis lors, le TOX a régulièrement rendu compte de son travail, de son développement et de ses problèmes dans le JSPH. Par ailleurs, plus de cent publications, ainsi que de nombreuses thèses témoignent des activités variées de cette institution. Le centre d'information toxicologique est mis de plus en plus fréquemment à contribution, ce qui prouve bien qu'il fait aujourd'hui partie intégrante de l'infrastructure sanitaire de notre pays.

Plutôt que du centre lui-même, nous aimerions parler aujourd'hui des circonstances de sa réussite et de son développement.

Du point de vue de son histoire, c'est sans doute la création du centre qui en est l'évènement le plus remarquable: encourager les membres d'un groupe professionnel en nombre restreint à oser cette grande entreprise ne fut pas une petite affaire. Rien que pour la mise sur pied du centre, environ 200'000 francs furent nécessaires. Nous devons cette réalisation à l'enthousiasme des pharmaciens et à leur sens des responsabilités professionnelles.

Le développement impétueux des années suivantes peut être mis en parallèle avec l'histoire du financement. Le soutien financier des cantons fut obtenu peu après la création. La coopération du deuxième grand partenaire, support principal de la fondation actuelle, la Société Suisse des Industries Chimiques, fut le fruit de pourparlers intensifs et non exempts de problèmes. La symbiose heureuse entre la SSPh et la SSIC est aujourd'hui encore l'élément essentiel de l'existence du centre.

D'année en année, l'augmentation presque exponentielle des services sollicités entraîna un besoin de fonds supplémentaire. Les cantons, à la suite de négociations fructueuses avec leurs directeurs sanitaires, portèrent leur contribution de 1 à 3 centimes par habitant, la CNA s'inscrivit également parmi des donateurs, et enfin, la Confédération se déclara prête, elle aussi, à une rétribution vu l'utilité des rapports fournis par le TOX.

Ainsi, le caractère indépendant du TOX a pu être sauvegardé grâce au conseil de fondation, qui continue de travailler à titre honorifique, et à l'aide des cinq donateurs principaux, soit:

la Société Suisse des Industries Chimiques
la Société Suisse de Pharmacie
les cantons, la CNA et la Confédération.

Remercions aussi cordialement le groupement de pharmaciens Galepharm, ainsi que les nombreux donateurs individuels.

Le conseil de fondation comprend aujourd'hui les membres suivants:

pour la SSPh	Dr J. Bider Dr H.P. Jaspersen Dr A. Nisoli (président)
pour la SSIC	Dr A. Buxtorf Dr J. Egli (vice-président) Dr C. Klotzsche
pour les cantons	Conseiller d'Etat Dr P. Wiederkehr

La coopération avec l'Institut de médecine légale de l'Université, qui prête ses locaux au TOX depuis sa fondation, n'a fait que s'intensifier. Au directeur de l'Institut, le Prof H.P. HARTMANN, vont nos remerciements et notre reconnaissance. Le canton de Zurich, et l'attitude magnanime de ses autorités vis-à-vis du centre, ont permis de surmonter bien des difficultés; ils méritent notre gratitude toute particulière. Le plus grand merci est dû à tous les collaborateurs du centre même. L'équipe, dont le nombre est resté le même depuis des années, maîtrise de manière éminente une somme de travail de plus en plus lourde.

L'avenir de la fondation dépend dans une large mesure de la solution que trouvera le problème aigu du manque de place et celui de la mise à disposition des moyens financiers nécessaires. Ces préoccupations matérielles ne nous font pas perdre de vue toutefois les buts du TOX qui restent les mêmes: pouvoir rendre ses services de manière autonome, objective, équilibrée et compétente, avec la confiance de tous les milieux intéressés. Ainsi, le TOX continuera d'apporter une contribution utile et très concrète à la santé publique.

Le Président du conseil de fondation



Dr. Dr. h. c. A. Nisoli

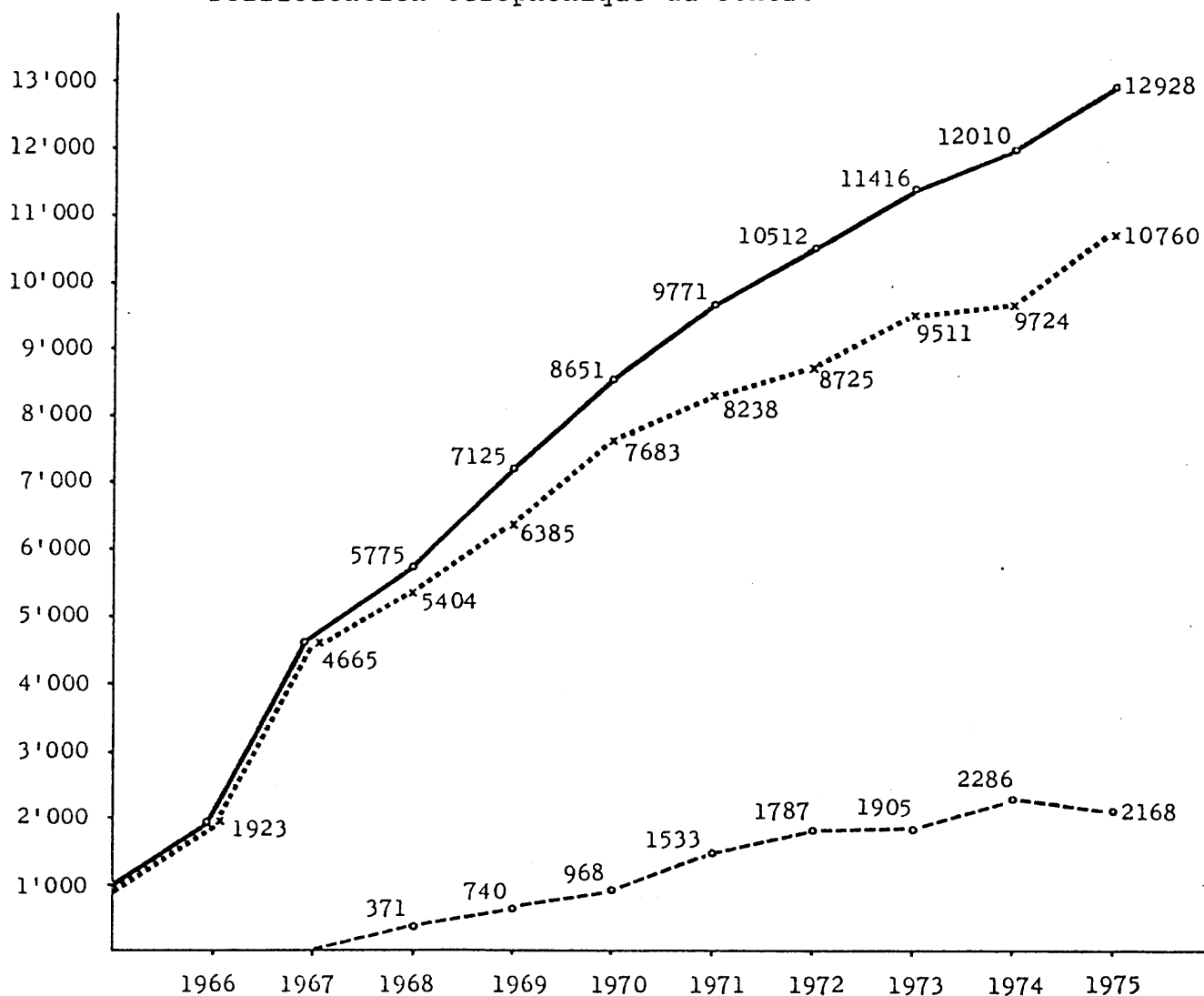
RAPPORT ANNUEL

Le Centre Suisse d'Information Toxicologique (TOX) a dix ans. Qu'il nous soit permis à cette occasion d'apporter quelques changements au rapport annuel. Les lecteurs intéressés par les statistiques habituelles ou par nos publications trouveront ces données sous forme d'annexes, ainsi qu'un bilan de fin d'année.

Le service téléphonique d'urgences

Au cours de l'année écoulée, le TOX a répondu à près de 13'000 demandes, dont 365 provenant de l'étranger.

Sollicitation téléphonique du Centre



- Sollicitation totale
- Cas ayant fait l'objet de rapports détaillés
(chiffres des rapports annuels)
- - - Appels enregistrés de manière sommaire

Si ces services ne se bornent pas à la seule réponse téléphonique, mais trouvent un prolongement des plus utiles dans la correspondance qui s'ensuit entre médecin-utilisateur et médecin-conseil, nous le devons en bonne partie à feu le Prof. Dr. Dr. h. c. FRANZ BROBELY†, qui dès le premier jour a su donner la mesure des renseignements à procurer. Si depuis, se sont de plus en plus les observations des hôpitaux et des praticiens qui déterminent les informations que nous donnons, nous n'en oublions pas pour autant l'origine de ce développement. Notre fondation, nous croyons pouvoir le dire aujourd'hui, a eu la main heureuse dès le départ.

Contribution à une toxicologie humaine moderne

Etude des cas communiqués. Il s'agit là de la tâche principale des médecins travaillant au TOX, tâche à laquelle ils consacrent leur temps lorsqu'ils ne sont pas demandés au téléphone. Seule l'étude systématique de notre collecte d'observations chez l'homme nous permet aujourd'hui de communiquer des notions confirmées bien qu'inédites.

Les doses certainement inoffensives et les doses certainement toxiques des produits presque innombrables qui mènent à des accidents ou à des tentatives de suicide, voilà ce qu'il faut pouvoir préciser autant que possible. Grâce à plus de 500 rapports médicaux concernant les produits anti-carie au fluore, on sait aujourd'hui que même l'ingestion d'une centaine de tablettes par un enfant en bas âge ne nécessite pas de mesures particulières. Pour d'autres produits par contre, un nombre restreint d'observations peut justifier un état d'alerte, même après ingestion de quantités relativement modestes (exemples récents: benzydamine, dichloro-éthane, metoclopramide, acide thiazolidine carboxylique). Les produits à plusieurs substances actives sont souvent ceux au sujet desquels on trouve le moins de littérature; là et dans le cas des produits nouveaux, les premières observations collectées par le TOX prennent une valeur toute particulière.

D'autres aspects des intoxications que nous étudions de manière systématique sont le temps de latence, les symptômes et leur fréquence, la durée d'action, les complications et les succès thérapeutiques, pour ne nommer que les plus habituels.

Analyses toxicologiques. L'examen des poisons dans les liquides corporels et les organes peut être un complément utile des observations cliniques. Une enquête, à laquelle nous avons procédé en 1975 dans toute la Suisse, a montré qu'une série de laboratoires en sont capables et sont prêts à faire des recherches toxicologiques plus fréquemment. Il serait souhaitable de suivre l'exemple d'autres pays et de faire faire plus d'analyses que par le passé, d'une part semi-quantitatives et en urgence, d'autre part précises et dans un intérêt scientifique. Le service d'information médical d'un centre toxicologique est évidemment bien placé pour désigner les cas appropriés.

Antidotes nouveaux. Le TOX s'est assigné la tâche de suivre au plus près les progrès dans ce domaine. Des produits nouveaux ou à l'essai sont importés et tenus à disposition (Dr A. NISOLI, Pharmacie Wülflingen, 8408 Winterthur).

Documentation. La croissance exponentielle des connaissances peut être caractérisée par un simple exemple: le service de littérature CHEMICAL ABSTRACTS a mis 30 ans pour publier le premier million de documents, et moins de 3 ans pour le cinquième million. Si l'on tient compte par ailleurs du fait que les observations en toxicologie humaine ne sont pas regroupées systématiquement dans un petit nombre de journaux spécialisés, mais se trouvent dispersées dans des milliers de périodiques, on comprendra que la revue de la littérature à l'aide de quelques cahiers en circulation a fait son temps au TOX. Au printemps 1975, notre équipement a été complété par un terminal permettant un contact direct et permanent avec de grandes banques de données aux Etats-Unis. On peut ainsi conjuguer le dialogue avec les ordinateurs d'outre-Atlantique (qui livrent citations et résumés) et les services des grandes bibliothèques toutes proches (qui au besoin, peuvent souvent fournir le texte original voulu).

Recherche d'expériences pratiques à l'étranger. Nous sommes heureusement en mesure de pouvoir profiter des expériences de la plupart des pays européens, sans avoir à craindre de frontières linguistiques. De courts séjours auprès d'autres centres de toxicologie et de soins intensifs font partie chaque année de notre programme.

Contribution à une prévention adéquate

L'OMS a demandé il y a quelques temps des études épidémiologiques supplémentaires dans l'intérêt d'une prévention bien dirigée (voir aussi BMS 38, 1974).

De premiers résultats ont été obtenus dans le domaine de la mortalité par intoxication (H.R. GUJER, J.P. LORENT: Vergiftungsmortalität in der Schweiz, Beitr.Ger.Med.XXXIII, 205-210 (1975). J. VELVART, J.P. LORENT, H.R. GUJER: Tödliche Nierenerkrankungen als Folge des Schmerzmittelmissbrauchs in der Schweiz, Sozial- und Präventivmedizin 21, 25-29 (1976). J. VELVART, J.P. LORENT: Suicide by Poisoning in Switzerland, International Microform Journal of Legal Medicine (sous presse)).

Quant à la morbidité, elle est recensée partiellement par la statistique d'appels du TOX; celle-ci pourtant reflète avant tout le besoin d'information des médecins, avec l'accent mis sur les cas inhabituels. Afin d'obtenir une image plus juste de la situation d'ensemble, nous avons prié, dans un premier temps, les hôpitaux du canton de Zurich de fournir des notions sommaires concernant les cas les plus courants (telles par exemple les intoxications aux barbituriques). Si l'on pouvait extrapoler les réponses obtenues à toute la Suisse, on pourrait supposer que chaque année, près de 6'000 personnes sont hospitalisées pour cause d'intoxication dans notre pays. Les rapports en partie très détaillés des médecins-chefs zurichois nous ont encouragés à étendre l'enquête sur l'ensemble du territoire et nous espérons présenter une analyse correspondante d'ici la fin de l'année en cours.

Parmi les contributions plus directes à la prévention, citons en particulier:

- l'aide à la reconnaissance précoce et à la limitation de petites épidémies toxiques
- la mise en garde concernant les somnifères à base de brome
- les rapports réguliers aux autorités et aux fabricants concernant les observations collectés. Cette activité importante poursuit un double but: 1. favoriser des mesures palliatives appropriées dans le cas des produits toxiques commercialisés (exemple: dénaturation de la métal-déhyde en tant que combustible solide). 2. encourager l'emploi de produits moins toxiques (exemple: acide amidosulfonique en tant que nettoyant).

On peut obtenir du TOX par ailleurs des informations à propos de tentatives préventives à l'étranger.

Enfin, le travail quotidien nous ouvre sans cesse de nouveaux horizons, que ce soit dans le domaine des services à rendre ou dans celui de la recherche. De nouvelles tâches cependant ne pourraient être envisagées aujourd'hui qu'à l'aide de nouveaux fonds; sinon, ce serait le service d'urgences qui en souffrirait.

Zurich, mai 1976

Dr. méd. J. Velvart
Médecin-chef

J. P. Lorent
Directeur administratif

PS. Il est impossible, dans le cadre de ce rapport, de nommer tous ceux qui ont aidé le TOX au cours des années ou qui l'aident aujourd'hui. Une chose pourtant doit être dite: sans le soutien désintéressé d'un grand nombre de conseillers provenant des domaines les plus différents, les échecs ne manqueraient pas. Malgré 150'000 documents, malgré le rattachement aux ordinateurs et malgré des collaboratrices et collaborateurs de longue date, hautement spécialisés, il arrive que le TOX ne puisse pas répondre. Connaître celui qui pourrait en savoir plus, et le questionner, voilà qui continuera de faire partie de nos tâches.

1 PROVENANCE DES APPELS

Provenance	Etranger	AG 448'200	AI 13'500	AR 47'900	BE 997'400	BL 221'700	BS 218'200	FR 182'300	GE 336'200	GL 36'800	GR 164'700	LU 292'200	NE 168'600
Nombre d'habitants													
Laien	35	283	3	13	584	128	144	42	139	16	79	134	56
Pharmaciens	1	31	-	-	53	2	6	7	33	2	9	2	13
Centrales médicales	-	-	-	-	12	-	3	-	-	-	3	-	-
Médecins prat. (total)	30	164	4	11	304	48	29	32	37	16	83	110	28
Médecine générale	22	108	1	11	185	31	5	21	14	13	55	65	12
Anesthésiologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chirurgie	-	4	-	-	7	1	2	3	-	-	5	1	-
Dermatologie	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	2	1	-
Gynécologie	-	-	-	-	2	-	1	-	-	-	-	-	1
Médecine interne	1	18	3	-	41	5	8	-	1	1	7	20	7
Neurologie	-	1	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-
Ophtalmologie	-	1	-	-	4	-	1	-	2	-	1	-	-
Otorhinolaryngol.	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1
Pédiatrie	7	28	-	-	64	11	8	7	15	2	13	20	7
Physiatrie	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-
Psychiatrie	-	3	-	-	-	-	2	1	1	-	-	3	-
Radiologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Médecine tropicale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Urologie	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Dentiste	-	1	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-
Méd. vétérinaires	1	4	-	2	24	8	-	4	4	-	4	7	3
Méd. d. hôpitaux (total)	187	201	-	31	568	101	181	48	218	13	105	105	115
Hôpit. cantonaux	-	87	-	6	86	78	63	25	136	13	35	61	9
Hôpit. d'enfants	95	63	-	-	110	21	105	9	63	-	8	30	5
Hôpit. de district et d'arrondiss.	-	42	-	25	303	-	1	8	-	-	45	13	-
Autres hôpitaux	92	9	-	-	69	2	12	6	19	-	17	1	101
Cliniques vétérinaires	-	-	-	-	5	-	1	-	1	-	-	-	-
Autorités, instituts	2	17	-	-	26	1	7	1	3	-	2	4	1
Centres toxicologiques	109	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	365	701	7	57	1577	288	371	134	436	47	285	362	216
Prévision en %	-	7,03	0,21	0,75	15,64	3,48	3,42	2,86	5,27	0,58	2,58	4,58	2,64
Total en %	3,39	6,51	0,07	0,53	14,66	2,68	3,45	1,25	4,05	0,44	2,65	3,36	2,01

NW 26'600	OW 25'900	SG 387'100	SH 71'900	SO 227'500	SZ 92'600	TG 186'500	TI 216'700	UR 33'600	VD 522'400	VS 212'400	ZG 73'100	ZH 1'126'500	Cas inclassables	Total 6'375'500	Total En %
4	7	156	37	104	37	58	77	8	170	44	59	1480	304	4201	39,04
-	1	10	4	9	9	5	12	3	28	28	-	77	2	347	3,23
-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	92	1	113	1,05
6	6	151	33	62	26	89	43	10	73	70	28	456	29	1978	18,38
5	2	97	21	40	12	54	31	10	37	56	19	258	26	1211	11,25
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	4	2	2	-	1	1	1	-	1	-	2	10	1	48	0,45
-	-	2	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	8	0,07
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	4	-	10	0,09
1	-	7	3	13	3	14	3	-	9	1	-	56	1	223	2,07
-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	1	-	6	0,06
-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	4	-	15	0,14
-	-	2	-	1	-	-	-	-	-	1	2	3	-	12	0,11
-	-	39	7	8	10	16	7	-	23	9	3	114	1	419	3,89
-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	0,03
-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	1	1	5	-	19	0,18
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	2	0,02
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	2	0,02
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	6	0,06
-	-	12	5	-	2	8	2	1	6	4	2	35	1	139	1,29
12	14	238	25	110	35	87	139	9	411	116	13	631	9	3722	34,59
12	13	119	24	99	3	80	3	8	116	4	12	152	3	1247	11,59
-	1	47	-	-	-	6	12	-	90	6	-	129	-	800	7,43
-	-	-	-	8	24	-	5	-	93	91	-	104	4	766	7,12
-	-	72	1	3	8	1	119	1	112	15	1	246	2	909	8,45
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	1	19	0,18
1	-	1	-	-	-	6	5	-	4	-	-	39	6	126	1,17
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	109	1,01
23	28	568	104	285	109	253	278	31	694	262	102	2824	353	10760	
0,42	0,41	6,07	1,13	3,57	1,45	2,93	4,10	0,53	8,19	3,33	1,15	17,66	-		100%
0,21	0,26	5,28	0,97	2,65	1,01	2,35	4,58	0,29	6,45	2,43	0,94	26,25	3,28		100%

Les chiffres encadrés de noir signalent les cantons dont le nombre d'appels est supérieur aux prévisions basées sur le nombre d'habitants.

2 LES PATIENTS

Age	Patients	Pourcentage
0- 1 an	691	6,36
1- 5 ans	4'894	45,03
5-10 "	407	3,74
10-15 "	279	2,57
Adultes	4'597 (féminin 2'591) (masculin 2'006)	42,30 (féminin 23,84) (masculin 18,46)
Total	10'868	100,00

Nous avons été consulté par des médecins-vétérinaires à 158 reprises (contre 165 l'année précédente). Plusieurs animaux furent parfois victimes de la même intoxication et là où il s'agissait de "quelques" animaux, nous en avons arbitrairement compté trois. Il s'est agi de:

167 chiens, 101 chats, 66 bovidés (vaches, veaux, boeufs), 26 porcs, 22 moutons, 15 oiseaux, 7 chevaux et ponies, 5 lapins, 4 cochons d'Inde, 2 hérissons, 2 lions, 2 singes, 1 âne, 1 chèvre, 1 tigre et 1 tortue.

3 AGENTS TOXIQUES

En résumé, les cas de l'année 1975 se répartissent comme suit:

Toxique	Nombre	Pourcentage	Intoxications graves ou mortelles	
			Nombre	Pourcentage
3.1 Plantes	569	5,24	6	1,05
3.2 Animaux venimeux	55	0,51	5	9,09
3.3 Aliments	498	4,58	28	5,62
3.4 Drogues toxicogènes	233	2,14	30	12,88
3.5 Substances chimiques, intoxications professionnelles	781	7,19	81	10,37
3.6 Produits ménagers	2'891	26,60	61	2,11
3.6.1 Intoxications extraprofessionnelles par inhalation	112	1,03	25	22,32
3.7 Médicaments	5'729	52,71	598	10,44
Total	10'868	100,00	834	7,67

Nous avons de nouveau pratiqué la différenciation entre les cas graves (entre parenthèses) et ceux étant restés légers ou asymptomatiques.

3.1 PLANTES

	Enfants	Adultes	Total
<i>Aesculus hippocastanum</i>	7		7
<i>Arum maculatum</i> L.	6	2	8
<i>Atropa belladonna</i> (+)	17 (1)	6 (2)	23
<i>Begonia spec.</i>	1		1
<i>Berberis spec.</i> (fruits, inoffensifs)	10		10
<i>Clivia miniata</i>	6		6
<i>Convallaria majalis</i> (+)	18		18
<i>Cornus alba</i>	3		3
<i>Cotoneaster spec.</i>	36		36
<i>Daphne mezereum</i> (+)	6	1	7
<i>Digitalis purpurea</i>	1	1	2
<i>Euphorbia spec.</i>	6	3	9
<i>Hyssopus officinalis</i> L.	1 (1)		1
<i>Ilex aquifolium</i> (+)	11		11
<i>Laburnum anagyroides</i> (+)	9		9
<i>Ligustrum vulgare</i>	9 (1)		9
<i>Lonicera spec. div.</i> (+)	8		8
<i>Lonicera xylosteum</i>	7		7
<i>Mahonia aquifolium</i> (fruits, inoffensifs)	27		27
<i>Narcissus pseudonarcissus</i>	5		5
<i>Philodendron spec.</i>	9		9
<i>Physalis alkekengi</i>	28		28
<i>Prunus laurocerasus</i> (+)	29		29
<i>Pyracantha coccinea</i>	25		25
<i>Rizinus communis</i>		1 (1)	1
<i>Rumex acetosa</i>	2		2
<i>Solanum capsicastrum</i>	4		4
<i>Solanum pseudocapsicum</i>	11		11
<i>Sorbus aucuparia</i> (+)	25		25
<i>Symphoricarpos albus</i>	6		6
<i>Taxus baccata</i> (+)	12		12
<i>Tulipa gesneriana</i>	10	4	14
<i>Veratrum album</i> (+)	2		2
<i>Viburnum spec.</i>	6		6
<i>Viscum album</i> (+)	18		18
Associations	6		6
Plantes non identifiées	26	1	27
Divers	112	25	137
Total	525 (3)	44 (3)	569

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves
(+) = cas mortels décrits dans la littérature

3.2 ANIMAUX VENIMEUX

	Enfants	Adultes	Total
Abeilles, guêpes, frelons	1	10 (1)	11
Vipères et vipéridés	2 (2)	6 (1)	8
Autres serpents (en partie inoffensifs)	2	8 (1)	10
Poissons	1	13	14
Divers	1	6	7
Inconnus	3	2	5
Total	10 (2)	45 (3)	55

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

3.3 ALIMENTS

	Enfants	Adultes	Total
a Aliments à toxicité inhérente			
Champignons (identifiés)	25 (4)	65 (13)	90
(non identifiés)	42	84 (4)	126
autres	12	27	39
b Aliments accidentellement toxiques (par contamination chimique lors de la fabrication, du conditionnement, du stockage ou de l'accommodation)	16 (2)	44 (1)	60
c Aliments probablement contaminés par des bactéries sécrétant des toxines	10	55 (1)	65
d Maladies infectieuses (p.ex. salmonellose) simulant une intoxication alimentaire		1	1
e Intoxications douteuses	24 (1)	48 (1)	72
f Demandes de nature prophylactique	12	8	20
g Divers	20 (1)	5	25
Total	161 (8)	337 (20)	498

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

3.4 DROGUES TOXICOGENES

	jusqu'à 12 ans	12-20 ans	Adultes	Total
Alcool	14 (2)	7 (2)	31 (13)	52
Hallucinogènes				
Cannabis	1	3	4	8
Héroïne		4 (2)	5 (3)	9
LSD		5 (1)	2 (1)	7
Morphine		2	7 (3)	9
Divers		1	2 (1)	3
Tabac (la plupart per os)	139 (1)	1	2	142
Associations		1 (1)	2	3
Total	154 (3)	24 (6)	55 (21)	233

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

Les produits de substitution tels que gouttes pour la toux, analgésiques, cigarettes antiasthmatiques, solvants sont classés dans les rubriques correspondantes.

3.5 SUBSTANCES CHIMIQUES - INTOXICATIONS PROFESSIONNELLES

	Enfants	Adultes	Total
Acides industriels	4 (1)	56 (11)	60
Agents de conservation (du lait surtout)	8	2	10
Bases industrielles	8 (1)	45 (9)	53
Chaux vive	2		2
Colorants industriels	8	9 (3)	17
Combustibles liquides (essence, mazout, alcool à brûler, pétrole)	86 (3)	81 (6)	167
Cyanures	2	16 (5)	18
Desinfectants industriels	1	3	4
Diluants pour résines synthétiques et colorants	11	12 (2)	23
Durcisseurs	4	8 (1)	12
Gaz nitreux		7 (1)	7
Lubrifiants	5		5
Matières plastiques	13	6 (1)	19
Métaux			
alliages du Pb ou du Hg	14	46 (2)	60
autres alliages	15 (2)	27 (2)	42
Produits de nettoyage pour métaux	2	4 (1)	6
Produits employés dans l'armée	2	3	5
Réactifs de laboratoire (accidents de "pipettage")	19	53 (3)	72
Sel pour les routes	3		3
Solvants industriels	21	32 (5)	53
Autres produits industriels et professionnels	25 (2)	72 (14)	97
Fumées, gaz, vapeurs et poussières inhalées sur le lieu de travail	6 (1)	35 (5)	41
Demandes concernant la toxicologie industrielle	1	4	5
Total	260 (10)	521 (71)	781

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

3.6 PRODUITS MÉNAGERS

Articles de ménage	Enfants	Adultes	Total
Accessoires pour autos et vélos (produits pour polir, dégivrants etc.)	15	22 (1)	37
Antirouilles	4	3 (1)	7
Articles de toilette			
Additifs pour bains, bains de mousse	46 (1)	3	49
Déodorants	9	3	12
Eaux de Cologne	21	2	23
Fixatifs, lotions et fortifiants p.cheveux	34	7	41
Lotions de rasage	11	3	14
Parfums	23		23
Shampooings	57	5	62
divers	59 (1)	1 (1)	60
Colles	57 (1)	11 (1)	68
Colorants			
Craies	13	1 (1)	14
Crayons-feutre	22		22
Encres, encres de chine	19	1	20
Encre pour tampons	15		15
Fusains et crayons gras pour enfants	2		2
Peintures (à l'huile, à l'eau)	83	17	100
Plumes et stylos à bille	17		17
divers (rubans encreurs, teintures d'oeufs, teintures pour textiles, etc.)	6	4	10
Combustibles solides	74 (1)	5	79
Cosmétiques			
Dissolvants pour vernis à ongles	23	3	26
Vernis à ongles et durcisseurs	31 (1)	1	32
divers (surtout rouge à lèvres, make-up)	19 (1)		19
Décalcifiants (surtout acide formique)	37	31	68
Déodorants pour WC	83	4	87
Désinfectants pour le ménage	4	3	7
Désodorisants (surtout huiles volatiles)	22	2	24
Encaustiques	4		4
Engrais	132	20	152
Jouets et articles de sport (billes de plomb et soldats de plomb incl.)	36	5	41
Liquides de batterie	11	8 (1)	19
Produits de blanchissement (surtout eau de Javel et eau oxygénée)	24 (2)	16	40
Produits d'entretien du cuir (y compris cirages)	24 (1)	1	25
Produits d'entretien des meubles	36	7	43
Produits d'imprégnation du bois	40 (2)	36 (5)	76
Produits d'imprégnation des tissus	3		3

Articles de ménage (suite)	Enfants	Adultes	Total
Produits de nettoyage			
pour l'argenterie	6	3	9
pour cuisinières et fours	6 (1)	7	13
détachants	17	9 (1)	26
pour disques	1		1
essence de térébenthine, succédanés	47	13	60
pour fers à repasser	6	1	7
pour la lessive (y compris adoucisseurs et amidon)	90	12 (1)	102
pour métal chromé	4		4
pour métaux	11	8 (1)	19
produits polyvalents	101 (2)	23	124
contre la rouille	4 (1)	1	5
pour sols (excepté la térébenthine)	39	10	49
solvants à usage ménager (excepté la térébenthine)	10	4	14
solvants nitrosés	20	32 (2)	52
pour tapis et capitonnages	15	8	23
pour la vaisselle (y compris pour faire briller)	192	19	211
pour vitres	22	3	25
pour WC (y compris canaux d'évacuation)	43	10 (2)	53
divers	13	3	16
Produits de photographie	2	14	16
Vernis divers	2	8	10
Divers (cas isolés)	24	5	29
Associations de plusieurs produits	3	5 (1)	8
Cas anodins			
Allumettes et boîtes d'allumettes	51		51
Contenu de thermomètres per os	80	6	86
s.c	7	4	11
par inhalation	2	2 (1)	4
Siccatifs *	14	1	15
Total intermédiaire	1'948 (15)	437 (20)	2'385

* Le nombre de cas indiqué concernant les siccatifs n'est pas représentatif, étant donné que nous n'établissons que rarement un rapport détaillé.

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

Produits anti-parasitaires	Enfants	Adultes	Total
Fongicides	24 (1)	3	27
Formicides	26	2	28
Herbicides	21	17 (4)	38
Insecticides			
Boules d'antimite	47	3 (2)	50
divers	90 (3)	65 (11)	155
Mordants pour grains, grains traités pour la semence	25	3	28
Produits pour éloigner les insectes	16	5	21
Produits contre escargots et limaces	38 (1)	3	41
Rodenticides	60	17	77
Divers	24	8 (2)	32
Association de plusieurs produits	2	7 (2)	9
Total intermédiaire	373 (5)	133 (21)	506
Total produits ménagers	2'321 (20)	570 (41)	2'891

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

3.6.1 INTOXICATIONS EXTRA-PROFESSIONNELLES PAR INHALATION

	Enfants	Adultes	Total
Chlore de piscines	8 (2)	8 (1)	16
Gaz lacrymogènes		3	3
Liquides réfrigérants pour frigorifiques	3	3	6
Monoxyde de carbone (gaz d'échappement, fourneaux, cuisinières à gaz)	3 (2)	35 (8)	38
Phosgène		1	1
Propane, méthane, butane		19 (4)	19
Vapeurs d'acides		2 (1)	2
Vapeurs dégagées par la combustion de matières plastiques		3 (3)	3
Autres	3 (1)	21 (3)	24
Total	17 (5)	95 (20)	112

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

3.7 MÉDICAMENTS

	Enfants	Adultes	Total
Agents diagnostiques	4	9 (1)	13
Amphétamines et dérivés	30 (6)	31 (9)	61
Analeptiques (excepté les amphétamines)	18 (1)	8 (1)	26
Analgésiques (antiphlogistiques)			
à base de barbituriques	93 (7)	144 (39)	237
à base d'opiate	4	12 (2)	16
à base de phénacétine	29	58 (3)	87
divers	103 (4)	76 (5)	179
Anesthésiques locaux	1	4 (3)	5
Anorexigènes non dérivés de l'amphétamine	19 (3)	10	29
Antabuse, prise évtl. avec de l'alcool	1	14 (5)	15
Anthelminthiques	8	9 (1)	17
Anti-acides	6	1	7
Anti-allergiques (antihistaminiques)	76 (1)	10 (2)	86
Anti-asthmatiques	3		3
Antibiotiques	58 (1)	18 (4)	76
Anticoagulants	4	6 (1)	10
Antidiabétiques	3	1 (1)	4
Anti-émétiques	46 (3)	6	52
Anti-épileptiques	36 (1)	33 (6)	69
Anti-hypertensifs (vasodilatateurs)	40 (2)	14 (4)	54
Anti-hypotensifs	4	5	9
Antiparasitaires	1		1
Antiparkinsoniens	3 (1)	5 (3)	8
Antipyrétiques, antigrippaux	38 (2)	6 (1)	44
Antirhumatismaux per os	43 (1)	26 (3)	69
p.c.	33	9 (2)	42
Antitussifs, expectorants, sécrétolytiques	268 (3)	12	280
Aphrodisiaques	3		3
Cardiotoniques			
digitaliques	18 (5)	11 (2)	29
dérivés de la nitroglycérine	6	2	8
divers	20	15 (4)	35
Chimiothérapeutiques, sulfonamides, tuberculostatiques, cytostatiques	27	18 (2)	45
Cholagogues, cholérétiques, préparations contre hépatopathies	2		2
Desinfectants, antiseptiques (*)	223 (3)	51 (1)	274
Diurétiques	13	4	17
Hormones			
contraceptifs oraux	110	3	113
cortisone et dérivés	3	1	4
divers	29	7	36
Huiles volatiles (évtl. associées)	34	4	38

(* intestinaux et urinaires également)

Médicaments (suite)	Enfants	Adultes	Total
Hypnotiques			
barbituriques	19 (2)	188 (44)	207
divers	29 (2)	302 (73)	331
Laxatifs et purgatifs	37	9 (1)	46
Narcotiques	1	2	3
Pastilles pour la gorge (à sucer)	45	2	47
Préparations à base de fer ou d'arsenic	30 (1)	9 (1)	39
Préparations à base de quinine	4	1	5
Préparations utilisées en			
dermatologie	126	15	141
gastro-entérologie	23	5 (1)	28
gériatrie, roborants	6	1	7
gynécologie	40	6 (1)	46
ophtalmologie	30 (3)	7	37
oto-rhinologie	110 (2)	10	120
contre les troubles neuro-végétatifs	25 (2)	34 (5)	59
Produits contre les troubles de la dentition (non homéopathiques)	32		32
Produits à usage vétérinaire	12	6	18
Psychopharmaceutiques			
thymoleptiques	48 (4)	127 (25)	175
tranquillisants: dérivés de la benzodiazépine	130 (3)	412 (33)	542
autres	7	23 (4)	30
divers	60 (3)	142 (29)	202
Sédatifs	30	48 (7)	78
Sérothérapiques, vaccins	10	18 (1)	28
Spasmolytiques	15 (2)	18 (6)	33
Utérotoniques	4		4
Vénotoniques	8	2	10
Vitamines et calcium	59	8 (1)	67
Cas anodins:			
comprimés de prophylaxie de la carie dentaire	303		303
édulcorants	15		15
préparations homéopathiques	58	15 (1)	73
Divers	48	11	59
Médicaments non identifiés	19	20 (4)	39
Associations de plusieurs produits, sans alcool	68 (1)	503 (141)	571
avec alcool	5	226 (45)	231
Total	2'916 (70)	2'813 (528)	5'729

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

4 CIRCONSTANCES

Accidents (chez les enfants surtout)	6'616
Suicides, intoxications à caractère démonstratif	2'594
Intoxications sur le lieu de travail	241
Intoxications alimentaires	239
Confusions	289
Surdosages accidentels	115
Questions théoriques ou prophylactiques	155
Effets secondaires de médicaments pris dans un but thérapeutique	144
Première expérience avec la drogue	25
Intoxications par toxicomanie	50
Intoxications iatrogènes	25
Empoisonnements criminels	3
Cas inclassables	106
<hr/>	
Total	10'602

Sont compris les cas douteux.

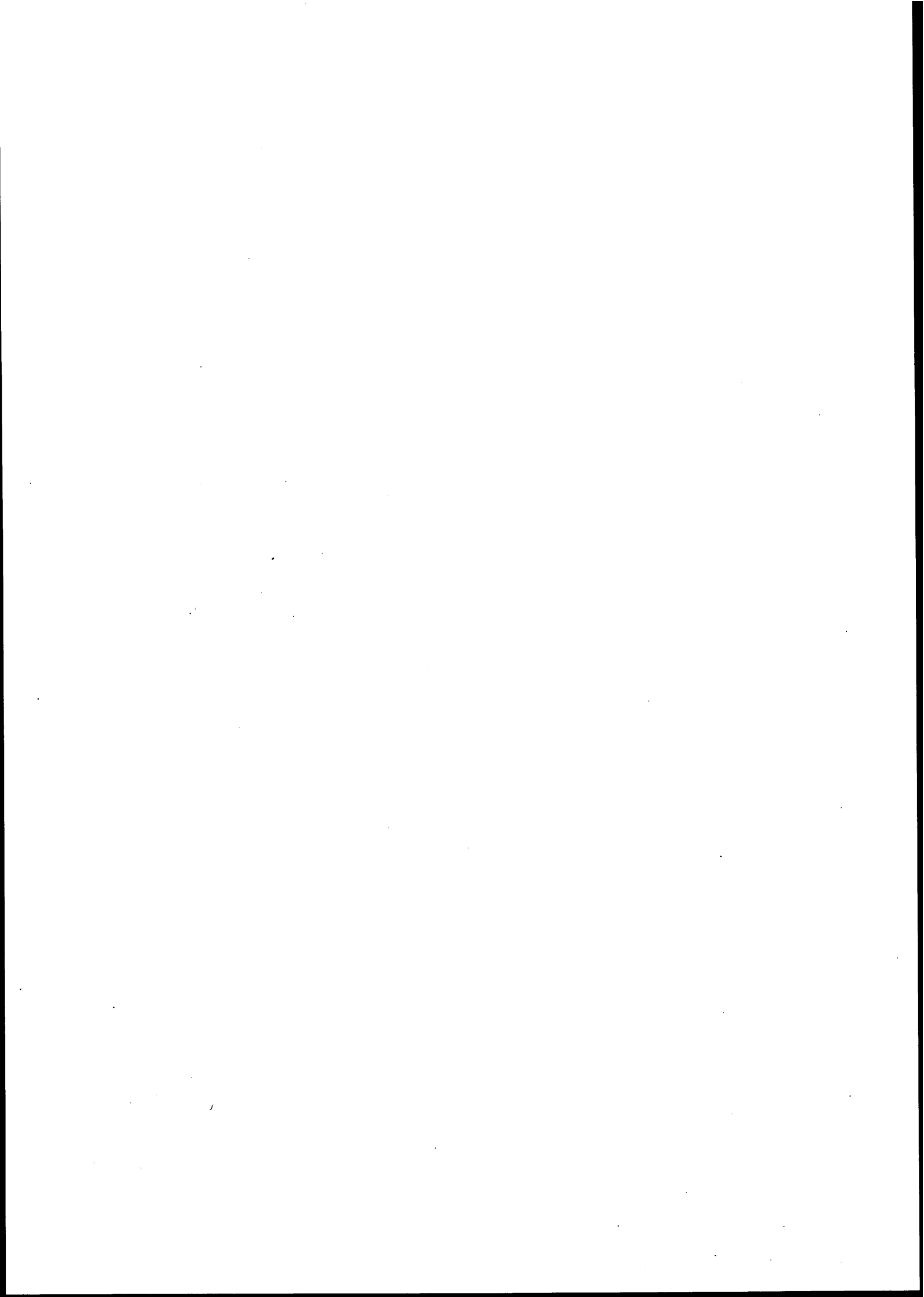
5 EVOLUTION

Mortelle	40
Grave	787
Légère	2'055
Asymptomatique	1'724
Pas de réponse ou réponse inutilisable	1'692
Cas anodins, appels du public	4'570
<hr/>	
Total	10'868

Nombres de rapports envoyés: 6'190; nombres de réponses recues: 4'775, soit 77,07%.

Parmi les cas mortels, nous avons distingué comme précédemment entre ceux pour lesquels nous avons été contactés du vivant du patient et ceux qui nous ont été annoncés post mortem*. En vertu d'une convention de l'Association Européenne des Centres Anti-Poisons, les cas mortels survenus à l'étranger n'ont pas été pris en considération.

Cause (certaine ou douteuse)	Patient	Circonstances
Amanita phalloïdes	65 ans, m.	Accident
Amanita phalloïdes	48 ans, m.	Accident
Amanita phalloïdes	35 ans, m.	Accident (parents et 2 enfants)
	35 ans, f.	
	8 ans, m.	
	5 ans, f.	
Amanita phalloïdes	61 ans, m.	Accident
Acide formique	57 ans, f.	Suicide
Bichromate de potassium	20 ans, m.	Suicide
Butane *	18 ans, m.	Suicide
Cyanures *	26 ans, m.	Suicide
Desmodure *	42 ans, m.	Maladie professionnelle
Essence	53 ans, m.	Suicide
Ethylène glycol	40 ans, m.	Suicide
Insecticide	51 ans, m.	Suicide
Insecticide + Herbicide	adulte, m.	Suicide
Monoxyde de carbone	20 ans, f.	Suicide
Pesticide	adulte, m.	Suicide
Potasse	47 ans, m.	Suicide
Solvant organique	45 ans, m.	Cirrhose hépatique alcoolique, aggravation possible par exposition aux solvants
Analgésique	65 ans, m.	Effet secondaire dans le cadre d'un état clin. grave
Analgésique	53 ans, m.	Suicide
Antiarrhythmique	3 ans	Accident
Antidépresseur *	23 ans, f.	Suicide
Antidépresseur	40 ans, f.	Suicide
Antidépresseur	adulte, m.	Suicide
Antidépresseur + alcool éthylique	28 ans, m.	Suicide
Antiparkinsonien *	22 ans, m.	Suicide
Antirhumatismal	38 ans, m.	Erreur (méningite basale purulante; erreur probablement due à un état confusionnel)
Glucoside cardiaque + antidépresseur	60 ans, m.	Suicide
Hydrate de chloral *	19 ans, m.	Suicide
Hypnotique	48 ans, f.	Suicide
Hypnotiques *	37 ans, m.	Suicide
Hypnotiques	27 ans, f.	Suicide
Hypnotiques	69 ans, f.	Suicide
Hypnotiques + sédatif + alcool éthylique	30 ans, m.	Suicide
Inhibiteur bêta-adrénergique*	24 ans, f.	Suicide
Neuroleptiques + dérivés de benzodiazépine + barbituriques	42 ans, m.	Suicide
Médicament psychotrope	adulte, m.	Circonstance inconnue
Sédatif + antirhumatismal	79 ans, f.	Suicide
Total	40 cas mortels (dans 11 cas, communication post mortem*)	



BILAN

RECETTES

	Frs.
Contribution de la Société Suisse de Pharmacie	90 000
Contribution de la Société Suisse des Industries Chimiques	180 000
Contribution de la Confédération	33 061
Contributions des cantons	184 667
Contribution de la Caisse Nationale d'assurance en cas d'accident, Lucerne	30 000
Diverses recettes, dons	1 686
Honoraires d'expertises	6 436
Produits d'intérêt	12 671
	<hr/>
	538 521
	<hr/> <hr/>

DEPENSES

	Frs.
Frais de personnel et prestations sociales	386 565
Rétributions pour conseillers	13 000
Loyer	7 677
Entretien, réparations, petites acquisitions	16 001
Assurances-choses	1 006
Bureau et administration	40 993
Informatique	12 391
Rapport annuel	3 423
Livres, imprimés, périodiques	22 840
Frais de port, compte-chèques postaux, bancaires	5 268
Téléphone et télex	15 476
Frais de voyage	4 738
Divers	8 811
	<hr/>
	538 189
Excédent de recettes	332
	<hr/>
	538 521
	<hr/> <hr/>

Le rapport de contrôle est disponible.

PUBLICATIONS

- F. BORBELY†, J.P. LORENT,
A. PASI, J. VELVART Therapie akuter Vergiftungen. In: Schweiz.
Med. Kal., Schwabe, Basel (1975)
- M. GIGER Toxische Wirkungen von Metoclopramid.
Revue suisse de médecine PRAXIS, 64, 930
(1975)
- H.R. GUJER, J.P. LORENT Vergiftungsmortalität in der Schweiz. In:
Beiträge zur Gerichtlichen Medizin,
Band XXXIII, W. Holczabek, Wien (1975)
- J.P. LORENT Echanges téléphoniques entre Centres Anti-
Poisons en Europe. Bull. Méd. lég. et
Toxicol., 18, 281 (1975)
- J.P. LORENT Das Tox-Zentrum im zehnten Jahre. Journal
Suisse de Pharmacie 113, 274 (1975)
- J.P. LORENT, J. VELVART Résumé d'activité du Centre Suisse Anti-
Poisons 1973. Bull. Méd. lég. et Toxicolog.
18, 133 (1975)
- A. NISOLI Apotheker und Tox-Zentrum. Journal Suisse
de Pharmacie 113, 272 (1975)
- J. SCHILTKNECHT Massenvergiftungen durch Tinctura Hyoscyami
in tonischem Wein, Dissertation. Verlag
Schweiz. Toxikologisches Informationszentrum,
Zürich (1975)
- I. SCHLATTER-LANZ Vergiftungen mit Paraquat. Journal Suisse
de Pharmacie 113, 283 (1975)
- U. SILBERSCHMIDT Ingestionsunfälle mit Ovulationshemmern bei
Kleinkindern. Revue suisse de médecine PRAXIS,
64, 1603 (1975)
- J. VELVART Benzylamin-Vergiftungen. Revue suisse de
médecine PRAXIS, 64, 1180 (1975)
- J. VELVART Vergiftungsunfälle einer Fünfjahresperiode
aus der Sicht des Tox-Zentrums. Journal
Suisse de Pharmacie 113, 279 (1975)
- J. VELVART, J.P. LORENT Rapport annuel 1974. Ed. Centre Suisse d'In-
formation Toxicologique, Zurich (1975)
- J. VELVART, J.P. LORENT,
S. CHAPALLAZ Intoxications: Information et Généralités.
Pathologie Médicale, H. Péquignot, Masson,
Paris (1975)
- J. VELVART, J.P. LORENT Les néphropathies mortelles dues à l'abus des
analgésiques en Suisse. Rein et Toxique,
XIV^e Journées du Groupement Français des
Centres Anti-Poisons, Lyon. Masson Paris
(1975)

Des tirés-à-part de ces textes sont
disponibles.

